

# COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



## Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

**19.2** Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

**19.3** – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

**19.4** - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

**19.6** - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

## RÉUNION DU 08/03/2022

**Président :** M. MATILI

**Présent(s) :** MM. BAULAY - SUZAN

### Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

## **Journée 12 & 13 MARS 2022**

<b>Date</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Division</b>	<b>N° match</b>	<b>Recevant</b>	<b>Visiteur</b>	<b>Charge</b>
13/03/2022	SENIORS	D1	23430389	VILLENEUVE LA GAREN 1	VILLE D'AVRAY US 1	2 CLUBS
13/03/2022	SENIORS	D2	23430488	CLICHY S/SEINE US 1	CSM CLAMART FOOT 1	CSM CLAMART
13/03/2022	U 18	D1	23431192	COLOMBIENNE FOOT 1	NEUILLY OLYMPIQUE 1	2 CLUBS
13/03/2022	U 18	D1	23431193	BAGNEUX COM 1	NANTERRE ES 2	2 CLUBS
13/03/2022	U 18	D2	23431562	CLICHY S/SEINE US 1	MALAKOFF USM 1	2 CLUBS
13/03/2022	U 18	D4	24347790	ARARAT ISSY 1	STADE Français 1	STADE Français 1
13/03/2022	U 18	D3	23432184	LEVALLOIS SC 1	GENNEVILLIERS CSM 2	2 CLUBS
13/03/2022	U 16	D2	23433664	STADE Français 1	PUTEAUX CSM	STADE Français
13/03/2022	U 16	D2	23433656	ASNIERES FC 2	GARENNE COLOMBES	ASNIERES FC
13/03/2022	U 16	D5	24391843	CLICHY S/SEINE US 2	GENNEVILLIERS CSM 2	2 CLUBS
12/03/2022	U 14	D1	23428797	ISSY LES MX FC 2	MEUDON AS 2	2 CLUBS
12/03/2022	U 14	D1	23428796	GARENNE COLOMBES AF 1	SURESNES JS 1	2 CLUBS
12/03/2022	U 14	D3	23429003	COLOMBIENNE FOOT 1	VOLTAIRE CHATENAY 1	2 CLUBS

### **Journée du 11 & 13 MARS 2022**

<b>Date</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Division</b>	<b>N° match</b>	<b>Recevant</b>	<b>Visiteur</b>	<b>Charge</b>
11/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079685	HOMENMEN France 1	SCEAUX FC 1	2 CLUBS
12/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079680	NEUILLY FC 2	CHATILLON FOOT SALLE 1	2 CLUBS
12/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079682	ISSY LES MX FC 2	BOULOGNE BIL AC 1	2 CLUBS
13/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079683	FC ASNIERES FUTSAL 1	GENNEVILLIERS SOCCER1	2 CLUBS
13/03/2022	SENIORS	FUTSAL	24079684	SEVRES FUTSAL	JABC 1	2 CLUBS